

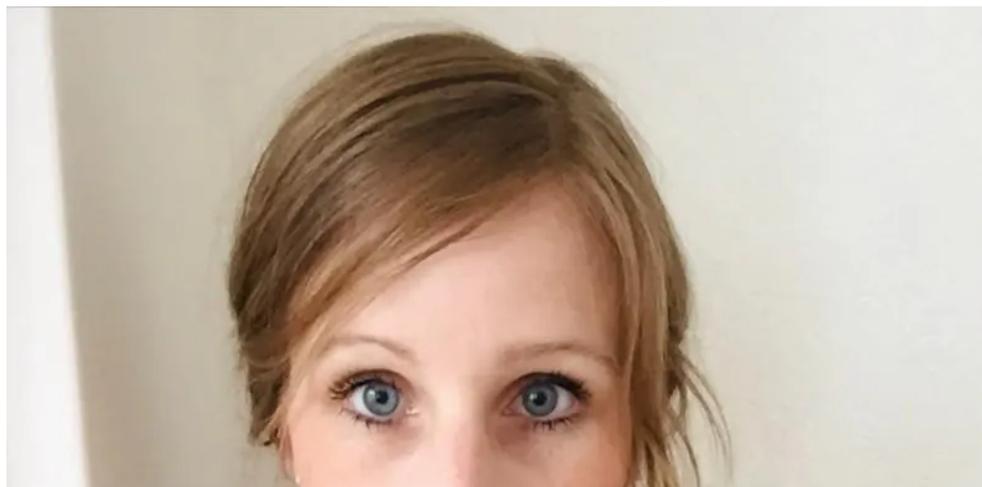
[Politique locale](#)[Lausanne & Région](#)[Riviera-Chablais](#)[Nord vaudois-Broye](#)[Accueil](#) | [Vaud & Régions](#) | [Conseils pratiques: Aider ses collaborateurs à traverser au mieux l'épreuve du deuil](#)Abo **Conseils pratiques**

Aider ses collaborateurs à traverser au mieux l'épreuve du deuil

Comment une entreprise doit-elle réagir face à un employé qui a perdu un proche? Les réponses d'Aurélie Masciulli Jung, coauteure d'un petit guide pratique.

[Marie Nicollier](#)

Publié: 22.07.2022, 13h36





Aurélie Masciulli Jung a corédigé la brochure «Deuil dans le monde du travail», éditée par la Haute École de travail social et de la santé de Lausanne.

DR

La Haute École de travail social et de la santé de Lausanne (HETSL) sort un guide destiné aux entreprises pour gérer les situations de deuil au travail (à télécharger sur www.hetsl.ch/deuil-dans-le-monde-du-travail ↗). Elle ouvre aussi des formations en vue d'aider les directions et les RH à mieux aborder cette question délicate. La doctorante Aurélie Masciulli Jung, coauteure de la brochure, nous en dit plus.

**«Une personne en
deuil peut avoir toute
une série de
manifestations
psychologiques et
physiques.»**

Aurélie Masciulli Jung

Pourquoi les entreprises doivent-elles s'intéresser au deuil, sujet qui relève plutôt de la sphère intime?

La personne endeuillée, quand elle passe les portes de son entreprise, est toujours en deuil. Cela a des répercussions sur son travail. Elle peut avoir toute une série de manifestations psychologiques et physiques: mal-être, fatigue, perte de mémoire entraînant une baisse de productivité, troubles de la concentration... Selon une enquête française*, 25% des personnes actives professionnellement sont en deuil chaque année. 63% des salariés disent n'avoir pas reçu de soutien. Et parmi les autres, 80% disent que le soutien reçu était inadap-té, inutile ou insuffisant.

Comment réagir quand un employé annonce le décès d'un proche?

La première chose qui est faite est l'octroi de jours de congé: entre un et cinq jours selon la CCT, s'il y en a une. C'est un peu au bon vouloir de l'employeur et cela va dépendre du lien de parenté avec la personne décédée. Or, le lien affectif n'est pas corrélé au lien de parentalité... On peut être extrê-mement touché par le décès d'une amie ou d'un voisin. Il fau-drait élargir les pratiques.

**«L'important, c'est que
l'employé sente qu'il y
a un espace d'écoute**

possible.»

Aurélie Masciulli Jung

Que mettre en place pour un salarié en deuil?

Soigner le retour au travail en s'enquérant auprès de la personne de ses besoins et attentes. Cela peut se faire de façon informelle, autour d'un café ou au détour d'un couloir. L'important, c'est que l'employé sente qu'il y a un espace d'écoute possible, espace qu'il va investir ou pas. Il est aussi essentiel pour les cadres, directions ou RH de recréer cet espace dans la durée en offrant cette aide régulièrement. De façon générale, nous avons observé que les entreprises ont peu de pratiques formalisées. Elles devraient développer une espèce de politique interne en se demandant, en amont de ces situations, ce qu'elles peuvent offrir (une organisation du travail flexible, des jours de congé, une diminution de la charge ou une refonte des horaires...).

**«Parfois, on ne sait pas
quoi dire, du coup on
ne dit rien et cela crée
un malaise.»**

Aurélie Masciulli Jung

Que conseillez-vous aux collègues?

Ne pas rester en retrait. Parfois, on ne sait pas quoi dire, du coup on ne dit rien et cela crée un malaise. Le guide conseille de petites attentions: proposer un café, être à l'écoute, offrir une jolie carte, reprendre des nouvelles régulièrement, voir si la personne n'est pas débordée et lui dire que nous sommes à disposition, si elle le souhaite, pour la soulager.

Et dans le cas du décès d'un collaborateur?

Il faut tout d'abord avertir, avec l'autorisation de la famille, les personnes de l'entreprise. Et pas uniquement les collègues directs! Des liens se tissent en dehors de ce qui est visible et connu. Il est aussi important d'annoncer tous les décès; je pense à des cas où celui d'un membre de la direction est annoncé mais pas celui de l'homme ou la femme de ménage, alors même que cette personne connaissait tout le monde. Autre point: prendre soin des relations avec la famille. Voir s'ils ont besoin d'aide pour des démarches administratives, débloquer rapidement les fonds si des salaires doivent encore être versés, les accompagner s'il y a un bureau à débarrasser... Ce sont ces petits détails que vont retenir les proches.

* Enquête de 2021 du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Marie Nicollier est journaliste à la rubrique Vaud & Régions et couvre en particulier les sujets ayant trait à la santé. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

3 commentaires

